

VRANKEN POMMERY MONOPOLE

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31/12/2017



MAZARS
37 RUE RENE CASSIN
BEZANNES
CS 30009
51726 REIMS CEDEX



Audit & Strategy

**AUDIT & STRATEGY
REVISION CERTIFICATION**
15 RUE DE LA BONNE RENCONTRE
QUINCY VOISINS
77334 MEAUX CEDEX

VRANKEN-POMMERY MONOPOLE

Siège Social : 5 Place Général Gouraud 51100 REIMS
Société Anonyme au capital de 134.056.275 €uros
N° Siren : 348494915

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2017



MAZARS
37 RUE RENE CASSIN
BEZANNES
CS 30009
51726 REIMS CEDEX



AUDIT & STRATEGY
REVISION CERTIFICATION
15 RUE DE LA BONNE RENCONTRE
QUINCY VOISINS
77334 MEAUX CEDEX

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'assemblée générale de la société VRANKEN POMMERY MONOPOLE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société VRANKEN POMMERY MONOPOLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations – Points clés de l’audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l’audit relatifs aux risques d’anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l’audit des comptes consolidés de l’exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Evaluation des stocks

Risque identifié

Au 31 décembre 2017, les stocks s’élèvent à 670,7 m€, soit 52,9% du total actif du Groupe, et comprennent l’en-cours de production pour 486,1 m€, les matières premières pour 121,2 m€ et des produits intermédiaires et finis pour 63,9 m€. La valeur comptable des stocks retenue au bilan correspond au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation, selon les modalités décrites à la note 5.11. des « Méthodes comptables ».

La Direction détermine la valeur nette de réalisation des stocks destinés à être vendus sur la base du prix de vente estimé net, en se fondant sur des hypothèses de marché et le cas échéant de sources d’informations externes.

L’activité du Groupe est soumise aux aléas climatiques et aux fluctuations du prix de marché.

Nous avons considéré que la valorisation et la valeur nette de réalisation des stocks, qui représentent un montant particulièrement significatif de l’actif total du Groupe, constituent un point clé de l’audit car l’évaluation des stocks et l’évaluation de la valeur nette de réalisation reposent sur des hypothèses, des estimations ou des jugements significatifs de la Direction.

Notre réponse

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour valoriser les stocks, déterminer leur valeur nette de réalisation et identifier les articles qui doivent être comptabilisés à cette valeur.

Dans le cadre de nos diligences, nous avons :

- pris connaissance des procédures de contrôle interne mises en place par la Direction;
- rapproché les quantités en stock des livres de régie et des résultats des inventaires physiques, auxquels nous avons participé par sondage, afin de vérifier l'existence et le correct classement des biens à la clôture;
- réalisé un examen critique des coûts directs et indirects de production incorporés aux produits stockés et un rapprochement des données de gestion utilisées pour déterminer les coûts incorporables avec la comptabilité;
- comparé par sondage le coût des articles en stock avec le prix de vente net pratiqué, ainsi que le prix de vente promotionnel retenu en fin de saison;
- analysé les perspectives d'écoulement estimées par le Groupe au regard des réalisations historiques et des derniers budgets disponibles.

Enfin, nous avons évalué le contenu des informations communiquées dans la note 5.11 des « Méthodes comptables » et à la note 17 des états financiers. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour valoriser les stocks, déterminer leur valeur nette de réalisation et identifier les articles qui doivent être comptabilisés à cette valeur.

Réévaluation des actifs immobiliers

Risque identifié

Le Groupe Vranken-Pommery Monopole détient en pleine propriété ou en location des terres à vigne, propriétés immobilières, équipements techniques et usines de production et de vinification. Au 31 décembre 2017, les actifs immobiliers s'établissent à 302,2 m€, soit 23,8% du total actif, et comprennent des terres à vignes pour 161,6 m€, des bâtiments pour 90,5 m€ et des terrains pour 49,9 m€.

Le Groupe Vranken-Pommery Monopole a adopté le modèle de la réévaluation prévu par IAS 16 pour les terrains, les terres à vigne et les bâtiments. Ces actifs immobiliers sont comptabilisés à la valeur de marché à chaque clôture, l'écart entre la valeur historique et la juste valeur étant inscrit en capitaux propres, selon les modalités décrites dans la note 5.6. des « Méthodes comptables ». La Direction détermine la valeur de marché des terres à vigne sur la base de la fourchette de valeur issue des opérations officielles enregistrées sur la période, recensées par les notaires ou déterminée par des experts indépendants, au vu également des caractéristiques intrinsèques de chaque parcelle. Les bâtiments et terrains sont réévalués périodiquement sur la base de rapport d'experts indépendants selon les modalités décrites à la note 5.6. des « Méthodes comptables » et à la note 15 des états financiers.

Nous avons considéré que la valeur recouvrable des actifs immobiliers est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les comptes du Groupe et du niveau de jugement requis pour évaluer ces biens.

Notre réponse

Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable des hypothèses de marché retenues pour la valorisation des actifs immobiliers.

Dans le cadre de nos diligences, nous avons :

- pris connaissance des lettres de mission et des rapports d'évaluation des experts indépendants et réalisé un examen critiques des méthodes de valorisation retenues ainsi que de l'indépendance desdits experts;
- rapproché les valeurs comptables retenues par le Groupe des fourchettes de valeur issues des rapports des experts indépendants et des données publiées par les SAFER pour des transactions comparables;
- rapproché les valeurs comptables retenues avec les transactions récentes réalisées par le Groupe pour des actifs similaires ;
- rapproché les réévaluations comptabilisées sur les périodes précédentes des valeurs actuelles de marché issues des rapports des experts afin d'apprécier la fiabilité du processus.

Enfin, nous avons évalué le contenu des informations communiquées dans la note 5.6 des « Méthodes comptables » et dans la note 15 de l'annexe aux comptes consolidés relative à la réévaluation de l'actif immobilier.

Valorisation des marques

Risque identifié

Au 31 décembre 2017, les marques détenues par le Groupe Vranken-Pommery Monopole sont comptabilisées dans les états financiers pour une valeur de 80,1 M€, représentant 6,3 % du total actif.

Pour les besoins des tests de dépréciation, la Direction procède à une valorisation de l'ensemble des marques de Champagne et des vins de Porto selon la méthode du surprofit économique et selon la méthode du différentiel de marge, selon les modalités décrites dans la note 14 aux états financiers. La valeur recouvrable est déterminée par référence à la valeur d'utilité issue de l'approche multicritères.

Nous avons considéré que la valeur recouvrable des marques, qui représentent un montant significatif au regard du total actif du Groupe, constitue un point clé de l'audit en raison du niveau significatif de jugement requis dans l'établissement des projections de flux de trésorerie et dans le choix du taux de croissance et du taux d'actualisation.

Notre réponse

Nous avons effectué une revue critique des modalités d'analyse des indicateurs de perte de valeur mises en œuvre par la Direction et de réalisation des tests de dépréciation.

Avec l'aide de nos spécialistes en évaluation, nos travaux ont consisté à :

- prendre connaissance du processus d'élaboration des estimations et des hypothèses faites par Groupe dans le cadre des tests de dépréciation;
- vérifier que les projections de flux de trésorerie futurs actualisés utilisées pour la détermination de la valeur d'utilité des marques correspondent à celles générées par les éléments composant la valeur comptable testée;
- apprécier le caractère raisonnable des hypothèses retenues, notamment les prévisions de flux de trésorerie, le taux d'actualisation et le taux de croissance à long terme, par comparaison avec les performances historiques et par corroboration avec les analyses externes disponibles sur le contexte de marché;
- examiner les tests effectués par la Direction sur la sensibilité de la valeur recouvrable des marques à une variation raisonnable du taux d'actualisation ou du taux de croissance à long terme.

Enfin, nous avons apprécié le caractère approprié des informations fournies dans la note 14 de l'annexe aux comptes consolidés.

Moyens commerciaux

Risque identifié

Dans le cadre de la commercialisation de ses produits, le Groupe est amené à accorder des ristournes de fin d'année à la grande distribution en fonction des volumes écoulés. Au 31 décembre 2017, les provisions au titre des moyens commerciaux s'établissent à 24,1 m€.

Les moyens commerciaux consentis à la grande distribution constituent pour le Groupe, dès que les volumes de ventes sont atteints, un engagement dont il convient de provisionner les coûts attendus.

Les modalités de calcul des provisions relatives aux moyens commerciaux décrites dans la note 5.15 des « Méthodes comptables » reposent principalement sur les volumes de ventes observés par marque, ainsi que sur l'estimation des coûts attendus en fonction des engagements conclus avec les distributeurs.

Nous avons considéré que les provisions relatives aux moyens commerciaux constituent un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les comptes consolidés et en raison du niveau de jugement requis pour la détermination des coûts attendus des actions promotionnelles dans un contexte de marché complexe.

Notre réponse

Dans le cadre de nos diligences, nos travaux ont consisté à :

- prendre connaissance des modalités mises en œuvre par la Direction pour recenser l'ensemble des engagements auprès de la grande distribution;
- réaliser un examen critique de l'estimation établie par le contrôle de gestion des engagements existants à la clôture au titre des moyens commerciaux, notamment en corroborant les données de gestion avec les livraisons de l'année et, par sondages, avec les données contractuelles;
- réconcilier les estimations établies par le contrôle de gestion des données comptables;
- rapprocher les factures d'avoir reçues sur la période avec la provision établie à la clôture précédente afin d'apprécier la fiabilité du processus;

Enfin, nous avons évalué le contenu des informations communiquées dans la note 5.15 des « Méthodes comptables ».

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société VRANKEN POMMERY MONOPOLE SA par l'assemblée générale du 12 juin 2013 .

Au 31 décembre 2017, le cabinet MAZARS était dans la 23^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet Audit & Strategy Révision Certification dans la 17^{ème} année, dont respectivement la 20^{ème} et la 17^{ème} année depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons un rapport au comité d'audit qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Quincy Voisin et à Bezzannes, le 12 avril 2018

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS



MICHEL BARBET-MASSIN

AUDIT & STRATEGY, REVISION
CERTIFICATION



LAURENCE VERSAILLE



Comptes Consolidés au 31 Décembre 2017

Sommaire



COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE 31 DECEMBRE 2017 - NORMES IFRS	4
ETAT GLOBAL DES GAINS ET PERTES CONSOLIDES	5
BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2017 - NORMES IFRS	6
TABLEAU DE FINANCEMENT PAR ANALYSE DES FLUX DE TRESORERIE - NORMES IFRS	7
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES - NORMES IFRS	8
METHODES COMPTABLES	9
1. PRINCIPES GENERAUX	9
2. FAITS MARQUANTS	10
3. PRINCIPES DE CONSOLIDATION	11
4. PERIMETRE DE CONSOLIDATION	12
5. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	15
6. PRESENTATION DE L'INFORMATION FINANCIERE	23
NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2017	24
NOTE 1. CHIFFRE D'AFFAIRES	24
NOTE 2. ACHATS CONSOMMES	24
NOTE 3. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	25
NOTE 4. CHARGES DE PERSONNEL	25
NOTE 5. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	26
NOTE 6. IMPOTS ET TAXES	26
NOTE 7. REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	26
NOTE 8. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	27
NOTE 9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES	27
NOTE 10. PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	28
NOTE 11. IMPOTS SUR LES RESULTATS	28
NOTE 12. RESULTAT PAR ACTION	29
NOTE 13. ECARTS D'ACQUISITION	29
NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	30
NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31
NOTE 16. AUTRES ACTIFS NON COURANTS	33
NOTE 17. STOCKS	34
NOTE 18. CLIENTS & COMPTES RATTACHES	35
NOTE 19. AUTRES ACTIFS COURANTS	36
NOTE 20. DISPONIBILITES	36

NOTE 21. CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	37
NOTE 22. EMPRUNTS, DETTES FINANCIERES & CONCOURS BANCAIRES	38
NOTE 23. PROVISIONS POUR RETRAITES ET AVANTAGES AU PERSONNEL	42
NOTE 24. IMPOTS DIFFERES	43
NOTE 25. FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	44
NOTE 26. PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES	44
NOTE 27. DETTES D'IMPOTS	44
NOTE 28. AUTRES PASSIFS COURANTS	45
NOTE 29. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS COURANTS	45
NOTE 30. ENGAGEMENTS HORS BILAN	46
NOTE 31. SECTEURS OPERATIONNELS	47
NOTE 32. PARTIES LIEES	48
NOTE 33. EVENEMENTS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2017	51
NOTE 34. CHIFFRES CLES DE LA SOCIETE MERE (EN K€)	52



Compte de résultat consolidé 31 décembre 2017 - Normes IFRS



En K€	Note annexe	12/2017	12/2016	
Chiffre d'affaires	1	300 240	300 102	
Achats consommés	2	- 215 773	- 225 048	
Charges de personnel	4	- 43 891	- 37 682	
Autres Produits d'exploitation	5	1 256	1 407	
Autres Charges d'exploitation	5	- 929	- 1 429	
Impôts et taxes	6	- 3 826	- 4 244	
Reprises sur amort. et prov.	7	475	1 558	
Dotations aux amortissements et provisions	8	- 11 303	- 10 566	
Résultat opérationnel courant		26 249	24 098	
Autres Produits	9	1 919	7 091	
Autres Charges	9	- 6 329	- 10 196	
Résultat opérationnel		21 839	20 993	
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence ayant une nature opérationnelle dans le prolongement de l'activité du groupe	16	910	945	
Résultat opérationnel après quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence		22 749	21 938	
Produits financiers	10	1 328	1 022	
Charges financières	10	- 20 727	- 18 560	
Résultat avant impôts		3 350	4 400	
Impôts sur les résultats	11	5 440	1 780	
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	16	- 83	- 228	
Résultat de cession de titres Listel	16	33	-	
Résultat net		8 740	5 952	
Ventilation du Résultat net consolidé				
Résultat net consolidé		8 740	5 952	
- dont part des minoritaires		65	- 31	
- dont part du Groupe		8 675	5 983	
Résultat par action	en €	12	0,98	0,67
Résultat dilué par action	en €	12	0,98	0,67

Etat global des gains et pertes consolidés



Etat du résultat net et des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres

En K€	Note annexe	12/2017	12/2016
Résultat net		8 740	5 952
Eléments non recyclables en résultat, net d'impôts :		1 958	5 775
Engagement envers le personnel	23	103	116
Engagement envers le personnel : reprise provision	23	-	-
Plus et moins values sur cession de Titres Autodétenus	-	21	68
Réévaluation des actifs	15	10	3 021
Incidences baisse du taux des impôts différés IAS 32/39, 19 et 16	24	1 866	2 938
Eléments recyclables en résultat, net d'impôts :		- 1 543	- 277
Ecart de conversion sur entités étrangères	-	1 975	464
Instruments financiers	29	432	187
Autres		-	-
Résultat global		9 155	11 450
Ventilation du Résultat global			
Groupe		9 126	11 384
Minoritaires		29	66

Bilan consolidé au 31 décembre 2017 - Normes IFRS



Actif

En K€	Note annexe	12/2017	12/2016
Ecarts d'acquisition	13	24 479	24 479
Immobilisations incorporelles	14	102 450	102 981
Immobilisations corporelles	15	336 677	328 914
Autres actifs non courants	16	2 181	1 878
Titres mis en équivalence	16	970	44 100
Impôts différés	24	4 106	1 072
Total Actifs non courants		470 863	503 424
Stocks et en-cours	17	670 784	650 795
Clients & comptes rattachés	18	45 319	58 448
Autres actifs courants	19	31 742	29 756
Actifs financiers courants	29	-	-
Trésorerie	20	48 822	33 567
Total Actifs courants		796 667	772 566
Actifs destinés à être cédés			
Total de l'actif		1 267 530	1 275 990

Passif

En K€	Note annexe	12/2017	12/2016
Capital	21	134 056	134 056
Réserves & Primes	21	225 403	226 310
Résultat	21	8 675	5 983
Capitaux propres (part du groupe)	21	368 134	366 349
Participations ne donnant pas le contrôle		3 941	4 748
Total Capitaux Propres		372 075	371 097
Emprunts & dettes financières	22	565 396	607 197
Engagements envers le personnel	23	13 573	13 618
Impôts différés	24	56 145	59 934
Total Passifs non courants		635 114	680 749
Fournisseurs & comptes rattachés	25	114 737	107 322
Provisions pour risques et charges	26	209	275
Dettes d'impôt	27	10 515	10 770
Autres passifs courants	28	32 586	27 953
Emprunts & concours bancaires	22	101 464	76 434
Passifs financiers courants	29	830	1 390
Total Passifs courants		260 341	224 144
Passifs destinés à être cédés			
Total du passif		1 267 530	1 275 990

Tableau de financement par analyse des flux de trésorerie - Normes IFRS

En K€	12/2017	12/2016
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net des sociétés intégrées	8 740	5 952
Elimination des charges & produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- amortissements & provisions	10 071	9 075
- charges financières	19 399	17 538
- variation des impôts différés	- 5 148	- 2 179
- plus et moins values de cession	- 45	- 1 678
- instruments financiers	23	- 19
- engagement envers le personnel	95	- 6 056
- incidences des sociétés MEE	48	863
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	33 183	23 496
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :		
- stocks et encours	- 21 024	- 431
- créances clients	12 399	- 6 405
- dettes fournisseurs	7 516	- 13 160
- autres créances et dettes	4 214	8 274
Flux net de trésorerie générés par l'activité	36 288	11 774
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisition d'immobilisations **	- 17 743	- 17 109
Cession d'immobilisations	253	6 829
Encaissements nets sur cession de titres Listel	43 114	
Incidences des variations de périmètre	- 9	- 5
Variation nette des prêts et autres immobilisations financières	- 50	- 1 111
Subventions d'investissement reçues	105	20
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	25 670	- 11 376
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	- 7 078	- 7 101
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	- 1 090	- 93
Opérations sur titres autodétenus	- 21	- 68
Charges financières	- 19 399	- 17 538
Emissions d'emprunts **	11 955	54 679
Remboursement d'emprunts	- 15 414	- 31 568
Variation des financements court terme	- 717	- 2 419
Incidence des variations de périmètre et divers		
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	- 31 764	- 4 108
Incidence des variations des cours des devises	- 1 944	- 317
Variation de trésorerie		
Trésorerie d'ouverture	- 16 302	- 12 275
Trésorerie de clôture	11 948	- 16 302
Variation de trésorerie *	28 250	- 4 027



* La trésorerie est égale au solde entre la trésorerie disponible et les concours bancaires (Cf Note 22)

** retraité des contrats de crédit-bail souscrits au cours de l'exercice.

Variation des capitaux propres - Normes IFRS



En K€	Capital	Primes	Réserves et Résultats	Réserves de Réévaluation	Résultats comptabilisés directement en capitaux propres	Total des capitaux propres		
						Part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Capitaux propres et Intérêts minoritaires au 1er janvier 2016	134 056	45 014	145 948	46 127	- 4 937	361 427	4 781	366 208
Résultat de l'exercice			6 375	423		5 983	31	5 952
Distributions de dividendes			- 7 194			- 7 101	- 93	- 7 194
Ecart de conversion					- 464	- 414	- 50	- 464
Opérations sur titres autodétenus					- 68	- 68		- 68
Engagements envers le personnel					- 116	- 117	1	- 116
Variation de l'exercice instruments financiers					187	187		187
Réévaluation des Actifs				3 444		3 324	120	3 444
Impôts différés (Baisse Taux Groupe)				3 877	- 939	2 913	25	2 938
Autres			210			215	5	210
Capitaux propres et Intérêts minoritaires au 31 décembre 2016	134 056	45 014	145 339	53 025	- 6 337	366 349	4 748	371 097
Résultat de l'exercice			8 740			8 675	65	8 740
Distributions de dividendes			- 8 168			- 7 078	- 1 090	- 8 168
Ecart de conversion					- 1 975	- 1 964	- 11	- 1 975
Opérations sur titres autodétenus					- 21	- 21		- 21
Engagements envers le personnel					103	104	1	103
Variation de l'exercice instruments financiers					432	432		432
Variation de périmètre			- 9			- 263	254	9
Réévaluation des Actifs				10		49	- 39	10
Impôts différés (Baisse Taux Groupe)				2 312	- 446	1 851	15	1 866
Autres								-
Capitaux propres et Intérêts minoritaires au 31 décembre 2017	134 056	45 014	145 902	55 347	- 8 244	368 134	3 941	372 075

Les états financiers du Groupe ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 29 mars 2018 et les annexes ont été définitivement validées par le Conseil d'Administration du 12 avril 2018 et ne seront définitifs qu'à compter de leur approbation par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 4 juin 2018.



Méthodes comptables

1. Principes généraux

1.1. Référentiel

Les comptes consolidés annuels 2017 du groupe Vranken-Pommery Monopole sont établis conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2017 du groupe Vranken-Pommery Monopole sont identiques à ceux retenus pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 à l'exception des nouveaux textes d'application obligatoire dans l'Union européenne au 1^{er} janvier 2017.

Il est rappelé par ailleurs que, le compte de résultat consolidé du Groupe Vranken-Pommery Monopole est un compte de résultat par nature.

1.2. Nouveaux textes d'application obligatoire

Les nouveaux textes adoptés par l'Union européenne d'application obligatoire après le 1^{er} janvier 2017, qui n'ont pas d'impact sur les comptes consolidés de Vranken-Pommery Monopole, sont les suivants :

- Amendements à IAS 7 – Initiative concernant les informations à fournir
- Amendements à IAS 12 – Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes.

1.3. Nouveaux textes adoptés par l'Union Européenne

Le groupe n'a pas opté pour une application anticipée des textes suivants dont la date d'application obligatoire est postérieure au 1^{er} janvier 2017 :

- IFRS 9 – Instruments financiers,
- IFRS 15 – Produits provenant des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients,
- Clarifications d'IFRS 15 – Produits provenant des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients,
- IFRS 16 – Contrat de location

L'IFRS 16, nouvelle norme relative à la comptabilisation des contrats de location, élimine la classification des contrats entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. Tous les contrats de location sont traités comme des contrats de location-financement au sens de la norme IAS 17. Les contrats de location sont capitalisés au bilan en reconnaissant la valeur actualisée des loyers et en les considérant soit comme des actifs locatifs présentés séparément des autres actifs soit comme des immobilisations corporelles. La norme définit les exceptions pour les baux à court terme et les baux relatifs à des biens de faible valeur.

Au regard de l'application de la norme IFRS 16 au 1^{er} janvier 2019, le groupe prévoit une augmentation des actifs et des passifs financiers liés notamment aux contrats suivants :

- Les locations immobilières
- La flotte de véhicules destinée aux forces commerciales.

L'impact sur les ratios clés comme le ratio de l'Endettement net / Stocks est en cours d'analyse.

Concernant IFRS 9 et IFRS 15, le groupe considère que ces deux nouveaux textes n'auront pas d'impacts significatifs sur les comptes consolidés.



1.4. Nouveaux textes non encore adoptés par l'Union Européenne

Les nouveaux textes non encore adoptés par l'Union européenne sont les suivants :

- Amendements à IAS 28 – Intérêts à long terme dans des entreprises associées et coentreprises,
- Amendements à IFRS 2 – Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions,
- Amendements à IFRS 4 – Application d'IFRS 9 avec IFRS 4,
- Amendements à IFRS 9 – Clause de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative,
- Améliorations annuelles des IFRS (cycle 2014-2016),
- IFRS 14 – Comptes de report réglementaire,
- IFRS 17 – Contrats d'assurances,
- IFRIC 22 – Transactions en devises étrangères,
- IFRIC 23 – Incertitude relative aux traitements fiscaux.

L'impact potentiel des principaux textes publiés par l'IFRIC et l'IASB, mais n'ayant pas encore fait l'objet d'une adoption par l'Union européenne en date de clôture est en cours d'analyse.

2. Faits marquants

Les principaux faits marquants de l'exercice 2017 sont :

- Le groupe a cédé en date du 19 juillet 2017 la totalité de sa participation dans Listel SAS à son associé, Castel Frères, pour un prix de vente de 43,1 M€ au cours de l'exercice. La plus-value réalisée lors de cette cession est de 33 K€ et est inscrite en résultat avant le Résultat Net du groupe.

Commercialement, cette cession comprend l'arrêt de la distribution par le groupe du portefeuille de produits Listel sur les principaux marchés Export, en particulier, aux Etats Unis. Les autres liens commerciaux restent inchangés.

- Les événements climatiques en Camargue ont conduit à un rendement inférieur à la moyenne des dix dernières années. Les incidences de ce rendement exceptionnel sont enregistrées, comme en 2016, dans le poste « Autres Charges » (Note 9) pour un montant de 3,6 M€ (2,3 M€ en 2016).
- L'impôt sur les sociétés bénéficie d'une baisse future des taux d'imposition en France dont l'impact s'inscrit positivement en Résultat à 4,1 M€ et en capitaux propres à 1,8 M€.
- Vranken-Pommery Monopole a souscrit au premier semestre 2017, deux augmentations de capital, permettant d'augmenter ses participations dans :
 - o Vranken-Pommery UK de 17,78 %
 - o Vranken-Pommery Japan de 5 %
- Les services de développement, soutenus par les équipes techniques, se sont investis dans des projets ambitieux conduisant à la création de nouveaux produits, qui seront, assurément, des moteurs de créations de valeurs pour le futur, ainsi que dans la création du pôle Sparkling Wines :

Le développement du Sparkling Wine se poursuit aux Etats Unis à l'issue de la deuxième vendange et en Angleterre avec une distribution courant 2017 ; En Camargue, par l'élaboration du Sparkling « Brut de France » pour une commercialisation en 2018.
- Le groupe poursuit aussi son développement dans la viticulture :

En Champagne, le groupe a obtenu le label « Viticulture durable en Champagne »

En Camargue et en Provence, afin de répondre à une demande toujours croissante de vins Bio, Grands Domaines du Littoral a lancé un projet de conversion à grande échelle devant conduire à développer de manière significative sa capacité de production de vins Bio. Par le biais d'élaboration de nouveaux cahiers des charges répondant aux exigences de la certification, les pratiques culturales sont profondément modifiées. Ce projet devrait conduire, au terme des 3 années obligatoires à obtenir la certification pour 2018 de l'ensemble des vins des Domaines.



3. Principes de consolidation

Les comptes consolidés regroupent l'ensemble des filiales jugées significatives dans lesquelles Vranken-Pommery Monopole exerce un contrôle exclusif, conjoint ou une influence notable.

Toutes les transactions internes significatives sont éliminées en consolidation.

Toutes les sociétés du périmètre de consolidation clôturent leurs comptes au 31 décembre.

Ces sociétés pour lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Seules les sociétés « Listel SAS » jusqu'à la date de cession et « Auberge Franc-Comtoise » sont consolidées par mise en équivalence.



4. Périmètre de consolidation



Sociétés du périmètre de consolidation (Intégration globale)	12/2017		12/2016	
	Pourcent. d'intérêt	Pourcent. de contrôle	Pourcent. d'intérêt	Pourcent. de contrôle
<i>France</i>				
SA VRANKEN-POMMERY MONOPOLE N° SIRET 348 494 915 00054 5 Place du général Gouraud 51100 REIMS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS VRANKEN-POMMERY PRODUCTION N° SIRET 337 280 911 00120 56 Bd Henry Vasnier 51100 REIMS	99,99%	99,99%	99,98%	99,98%
SAS VRANKEN-POMMERY VIGNOBLES N° SIRET 314 208 125 00067 Le Champ Chapon 51150 TOURS SUR MARNE	99,83%	99,83%	99,79%	99,79%
SCEV RENE LALLEMENT N° SIRET 415 299 023 00028 Le Champ Chapon 51150 TOURS SUR MARNE	99,94%	99,95%	99,93%	99,95%
SAS B.M.T. VIGNOBLES N° SIRET 353 422 397 00045 Le Champ Chapon 51150 TOURS SUR MARNE	99,76%	99,92%	99,71%	99,92%
SAS Champagne CHARLES LAFITTE N° SIRET 328 251 590 00050 Le Champ Chapon 51150 TOURS SUR MARNE	99,81%	99,81%	99,80%	99,80%
SAS HEDSIECK & C° MONOPOLE N° SIRET 338 509 045 00054 34 Bd Diancourt 51100 REIMS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SCI DES VIGNES D'AMBRUYERE N° SIRET 332 416 397 00030 Le Champ Chapon 51150 TOURS SUR MARNE	99,57%	99,58%	99,56%	99,58%
SCI LES ANSINGES MONTAIGU N° SIRET 398 362 988 00030 Le Champ Chapon 51150 TOURS SUR MARNE	99,99%	100,00%	99,97%	100,00%
POMMERY SAS N° SIRET 441 990 132 00025 5 Place du général Gouraud 51100 REIMS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS GV COURTAGE N° SIRET 382 710 564 00032 Ferme du Château des Castaignes 51270 MONTMORT LUCY	99,84%	99,84%	99,80%	99,80%
H.D.C. SAS N° SIRET 582 044 228 00085 34 Bd Diancourt 51100 REIMS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SC DU PEQUIGNY N° SIRET 410 025 134 00025 Domaine des Castaignes 51270 MONTMORT LUCY	99,94%	99,94%	99,94%	99,94%

Sociétés du périmètre de consolidation	12/2017		12/2016	
	Pourcent. d'intérêt	Pourcent. de contrôle	Pourcent. d'intérêt	Pourcent. de contrôle
SCEV DES VIGNOBLES VRANKEN N° SIRET 411 224 900 00018 Ferme des Castaignes 51270 MONTMORT LUCY	98,00%	98,00%	98,00%	98,00%
SC DOMAINE DU MONTCHENOIS N° SIRET 421 321 068 00015 Domaine du Montchinois 51140 CHENAY	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAS GRANDS DOMAINES DU LITTORAL N° SIRET 722 041 175 00034 Domaine Royal de Jarras RD 979 30220 AIGUES MORTES	96,50%	96,50%	96,50%	96,50%
Etranger				
VRANKEN-POMMERY DEUTSCHLAND & OSTERREICH Gmbh Mohrenstrasse 34 D- 10117 BERLIN Allemagne	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
VRANKEN-POMMERY BENELUX SA Square Saintelette 11/12 1000 BRUXELLES Belgique	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
CHARBAUT AMERICA Inc. 12 East 33 rd Street - 7th Floor 10016 NEW YORK Etats-Unis	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ROZES SA Quinta de Monsul - Cambres - Lamego Portugal	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
VRANKEN POMMERY U.K. Ltd 128 Buckingham Road London SW1W 9SA Royaume Uni	97,78%	97,78%	80,00%	80,00%
VRANKEN POMMERY SUISSE SA Av de la Gare 10 1003 LAUSANNE Suisse	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
QUINTA DO GRIFO S.A.C. S.A. E.N. 221 KM 100, Poiaras, Freixo E. Cinta Portugal	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
VRANKEN-POMMERY JAPAN Co., Ltd NBF Hibiya Bld. 14F, 1-1-7 Uchisaiwai-cho, Chiyoda-ku, TOKYO 100-0011 Japon	95,00%	95,00%	90,00%	90,00%
VRANKEN-POMMERY ITALIA, Spa Piazza Pio XI,5 20123 MILANO Italie	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
VPL SA 17 rue Glesener L-1631 Luxembourg	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
VRANKEN-POMMERY AUSTRALIA PTY LTD Level 1, 63 Exhibition Street, Melbourne 3000 Australie	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
VRANKEN-POMMERY EO - Shanghai Co LTD Room 1904, Zhongchuang building, 819 West Nanjing Road, Jing'an district, SHANGHAI Chine (en cours de liquidation)	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%





Sociétés du périmètre de consolidation (Mise en équivalence)	12/2017		12/2016	
	Pourcent. d'intérêt	Pourcent. de contrôle	Pourcent. d'intérêt	Pourcent. de contrôle
SAS A L'AUBERGE FRANC COMTOISE N° SIRET 572 112 423 00015 9 Place de la Madeleine 75008 PARIS	34,00%	34,00%	34,00%	34,00%
LISTEL SAS N° SIRET 799 294 699 00019 Château de Villeroy - RN112 - BP 126 34202 SETE Cedex			48,25%	50,00%



5. Principes comptables et méthodes d'évaluation

La préparation des états financiers en accord avec les principes comptables IFRS, requiert de la part de la Direction, la prise en compte d'estimations et d'hypothèses pour la détermination des montants comptabilisés de certains actifs, passifs, produits et charges ainsi que de certaines informations données en notes annexes sur les actifs et passifs éventuels.

Les estimations et hypothèses retenues sont celles que la Direction considère comme les plus pertinentes et réalisables dans l'environnement du Groupe et en fonction des retours d'expérience disponibles.

Compte tenu du caractère incertain inhérent à ces modes de valorisation, les montants définitifs peuvent s'avérer différents de ceux initialement estimés. Pour limiter ces incertitudes, les estimations et hypothèses font l'objet de revues périodiques ; les modifications apportées sont immédiatement comptabilisées.

L'utilisation d'estimations et hypothèses revêt une importance particulière sur les thèmes suivants :

- engagements de retraites et autres avantages du personnel
- provisions (y compris les provisions pour moyens commerciaux)
- valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels ainsi que leur durée d'utilité
- valeur recouvrable des créances, des stocks et autres créances
- juste valeur des instruments financiers dérivés
- actifs d'impôts différés

5.1. Conversion des comptes exprimés en devises

Les comptes des sociétés étrangères hors zone "euro" (Charbaut America, Vranken Pommery UK, Vranken Pommery Suisse, Vranken Japan, Vranken Pommery Australia et Vranken Pommery EO) sont convertis en euros au :

- taux de change de clôture pour le bilan ;
- taux de change moyen pour le résultat.

La différence de change en résultant est inscrite en capitaux propres.

Les devises concernées sont :

	Taux de clôture				Taux moyen			
Etats-Unis	1 €	=	1,1993	USD	1 €	=	1,1378	USD
Royaume-Uni	1 €	=	0,8872	GBP	1 €	=	0,8760	GBP
Suisse	1 €	=	1,1702	CHF	1 €	=	1,1161	CHF
Japon	1 €	=	135,010	JPY	1 €	=	127,341	JPY
Australie	1 €	=	1,5346	AUD	1 €	=	1,4795	AUD
Chine	1 €	=	7,8044	CNY	1 €	=	7,6598	CNY

5.2. Opérations en devises

Dans les sociétés du Groupe, les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur du mois où elles sont effectuées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les différences de change qui résultent des opérations précitées sont inscrites au compte de résultat, à l'exception des écarts de conversion des créances intercompagnies des sociétés Charbaut America, VP UK, VP Japan et VP Australia dont l'écart de conversion a été passé directement en capitaux propres pour tenir compte du soutien financier du groupe à ses filiales. En effet, les filiales australiennes et japonaises sont en phase de développement et connaissent une progression importante de leur besoin en fonds de roulement, l'Angleterre a dû faire face aux conséquences du brexit et la société Charbaut America doit investir dans la production et la commercialisation en Amérique du sparkling wine "Louis Pommery California".



5.3. Regroupement d'entreprise

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, par application de la norme IFRS 3 (Regroupements d'entreprises). Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, après une période d'évaluation d'une durée maximale de 12 mois à compter de la date d'acquisition.

Le coût d'acquisition est évalué à la juste valeur des actifs remis, des capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'acquisition, augmentés de tous les coûts directement attribuables à l'acquisition. L'excédent entre le coût d'acquisition et la part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est comptabilisé en écart d'acquisition et est soumis à des tests de dépréciation, au minimum annuellement, et dès lors qu'un indicateur de perte de valeur est identifié.

5.4. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an et dès lors qu'un indicateur de perte de valeur est identifié.

Pour ce test, les écarts d'acquisition sont ventilés sur la base de regroupements d'actifs à la date de chaque regroupement d'entreprises. Ces regroupements d'actifs correspondent à des ensembles d'actifs générant conjointement des flux de trésorerie identifiables et largement indépendants.

Les modalités des tests de perte de valeur des regroupements d'actifs sont détaillées dans le paragraphe 5.9. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en résultat de l'exercice.

5.5. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement par les Marques, les droits aux baux et autres immobilisations incorporelles quand ceux-ci remplissent les critères de comptabilisation de la norme IAS 38.

Les marques et droits de propriété et autres incorporels sont évalués à leur coût d'acquisition. Les marques ne sont pas amorties. Les droits de propriété concernent principalement des logiciels amortis sur la durée d'utilité et les autres incorporels (droits aux baux, droits d'entrée, usufruits) font l'objet d'un amortissement en fonction de la durée du contrat ou durée d'utilité.

Lorsque la valeur nette comptable de ces actifs devient inférieure au montant le plus élevé de leur valeur d'utilité ou de marché, une dépréciation est enregistrée, du montant de la différence.

Il est effectué un test de valeur, à chaque clôture annuelle, sur les actifs incorporels selon les modalités indiquées au paragraphe 5.9 afin de déterminer les éventuelles dépréciations de ces éléments.

5.6. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles suivantes sont évaluées en conformité avec les règles prescrites par la norme IAS 16 :

Terrains, terres à vignes et bâtiments : application du modèle de la réévaluation.

Les terres à vigne en Champagne, en Camargue et en Provence, et au Portugal, compte tenu de l'existence d'un marché actif, font l'objet d'une comptabilisation à la clôture en valeur de marché, valeur résultant de données officielles publiées sur les transactions récentes dans la même région, ou d'expertises indépendantes, dans le cas où l'écart est significatif. La valeur des pieds de vignes ne peut être mesurée de façon fiable séparément de la valeur de la terre. En conséquence, la vigne est valorisée aux coûts encourus.

Concernant la réévaluation des terres à vignes en Champagne, les valeurs de marché provenant de données officielles au regard des différentes transactions enregistrées sur la période sont exprimées sous forme de fourchettes de valeur. La valeur médiane ou la valeur haute est retenue selon les caractéristiques spécifiques de chaque parcelle, à savoir, la situation géographique, parcelles situées dans la Marne rassemblées autour d'un même village et formant un ensemble d'un seul tenant, l'âge de la vigne, ...



Les bâtiments et terrains sont réévalués périodiquement par des experts indépendants en conformité avec les méthodes prescrites par l'IVCS (notamment la comparaison par rapport aux prix de marché d'actifs similaires et la capitalisation du revenu locatif).

L'écart entre le coût historique et la juste valeur est inscrit en capitaux propres, en "Réserves de réévaluation". Lors de la réévaluation, des immobilisations corporelles, le Groupe a opté pour une déduction du cumul des amortissements de la valeur brute de l'actif. Ainsi la valeur nette est alors retraitée pour obtenir le montant réévalué.

Conformément au modèle de la réévaluation, les actifs sont amortis sur la durée de vie résiduelle.

En cas d'évaluation à la baisse, la contrepartie de cette diminution sera constatée dans les autres éléments du résultat global dès lors qu'il existe un solde créditeur positif dans la réserve de réévaluation au titre de cet actif. Au-delà, elle doit être comptabilisée en charges. Si la juste valeur devient inférieure au coût d'acquisition amorti, une dépréciation est comptabilisée en résultat, du montant de la différence.

Autres actifs corporels : application du modèle du coût pour tous les biens relevant des catégories concernées ; coût historique correspondant au coût d'acquisition d'origine diminué des amortissements et pertes de valeur cumulés.

Par ailleurs, il convient de noter les points complémentaires suivants au sujet des immobilisations corporelles :

- Les biens constitués de composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes font l'objet d'un suivi par composant et d'un amortissement sur leur durée d'utilisation.
- Les contrats de crédit baux et assimilés présentant les critères de location financement, pour lesquels les risques et avantages ont été transférés au preneur, sont inscrits à l'actif selon les principes de la norme IAS 17. Les autres contrats constituent des locations simples et sont comptabilisés en résultat.
- Les principales durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

✓ Constructions	10 à 150 ans
✓ Vignes (plantations et aménagements)	25 à 40 ans
✓ Installations d'élevage du vin	15 à 30 ans
✓ Installations techniques	4 à 15 ans
✓ Matériels ou outillages	4 à 10 ans
- Les subventions d'investissement sont enregistrées en déduction de la valeur des immobilisations corporelles.



5.7. Actifs destinés à être cédés

Un actif immobilisé, ou un groupe d'actifs et de passifs, sont classés comme destinés à être cédés quand leur valeur comptable sera recouverte principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Les immobilisations destinées à être cédées ne sont plus amorties à compter de la date de décision de cession.

5.8. Autres actifs non courants

Ce poste comprend principalement des participations détenues par le Groupe ainsi que des dépôts et garanties versés.

5.9. Valeur recouvrable des immobilisations

Selon la norme IAS36 – « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur, examinés à chaque clôture. La valeur recouvrable est la plus grande valeur entre la valeur d'utilité et la valeur de marché. Le test de valeur est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, qui sont essentiellement des marques.

Les résultats des tests réalisés sont présentés en Note 13 « Ecart d'acquisition », Note 14 « Immobilisations incorporelles » et Note 15 « Immobilisations corporelles ».

5.10. Gestion des risques

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés principalement pour gérer les risques de change et de taux d'intérêt auxquels il est confronté dans le cadre de ses opérations.

Evaluation et comptabilisation des instruments dérivés :

- Cas général :

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de la juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en contrepartie du compte de résultat.

- Instruments de couverture :

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture, soit dans une relation de juste valeur, soit des flux futurs de trésorerie :

- ✓ une couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de valeur de tout élément d'actif ou de passif, du fait de l'évolution des taux d'intérêts ou de change,
- ✓ une couverture de flux futurs de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou futurs.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- ✓ la relation de couverture est clairement définie et documentée à sa date de mise en place,
- ✓ l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.



L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- ✓ pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en contrepartie du compte de résultat, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la mesure de leur efficacité ;
- ✓ pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie des capitaux propres, la variation de la juste valeur de la partie couverte de l'élément n'étant pas enregistrée au bilan. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée en résultat. Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris au compte de résultat symétriquement à la comptabilisation des éléments couverts, lorsque ces derniers impactent le compte de résultat.

Conformément à la norme IFRS13, la ventilation des actifs et passifs financiers est donnée en note 22, en fonction de la hiérarchie de détermination de la juste valeur suivante :

- niveau 1 : juste valeur évaluée par référence à des prix (non ajustés) cotés sur des marchés pour des actifs et passifs identiques;
- niveau 2 : juste valeur évaluée par référence à des prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix) ;
- niveau 3 : juste valeur évaluée par référence à des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.

Risque de Change

Les instruments de couverture contre le risque de change utilisés par le Groupe sont des instruments dits "classiques". Du fait de la position de Vranken-Pommery Monopole, exportateur en devises, ce sont des ventes à terme.

Dans le respect des normes IFRS, ces dérivés de change sont réévalués à leur valeur de marché à la clôture de l'exercice, ces revalorisations sont enregistrées nettes d'impôts différés.

Il est effectué une distinction entre la couverture des flux de trésorerie futurs et la couverture des en-cours à la clôture de l'exercice. En cas de couverture des en-cours figurant au bilan, les écarts de conversion sont constatés en résultat financier.

L'enregistrement de l'écart de juste valeur diffère selon le caractère efficace ou non efficace de l'instrument concerné. Le dérivé est considéré comme efficace si le rapport des variations de l'instrument et du sous-jacent est compris entre 80% et 125%.

La part efficace de la couverture est inscrite au bilan en contrepartie des capitaux propres, la part considérée inefficace est enregistrée en résultat financier de la période.

Le calcul de la juste valeur de ces instruments financiers est déterminé sur la base des valorisations effectuées par les banques.



Risque de Taux

L'endettement du Groupe est principalement composé d'emprunts à taux variables, dont les crédits de vieillissements destinés à financer les stocks.

Le risque de taux d'intérêts est couvert par des instruments classiques de type Swap et Collar.

En application des normes IFRS, les instruments financiers sont inscrits au bilan pour leur valeur de marché ou juste valeur. L'enregistrement de l'écart de juste valeur diffère selon le caractère efficace ou non efficace de l'instrument concerné. Le dérivé est considéré comme efficace si le rapport des variations de l'instrument et du sous-jacent est compris entre 80% et 125%.

La part efficace de la couverture est inscrite au bilan en contrepartie des capitaux propres, la part considérée inefficace est enregistrée en résultat financier de la période.

Le calcul de la juste valeur de ces instruments financiers est déterminé sur la base des valorisations effectuées par les banques.

5.11. Stocks et en-cours

Valorisation

Conformément à la norme IAS 2 – « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Leur coût est déterminé selon la méthode du « premier entré - premier sorti ».

Les matières premières et les produits finis achetés sont valorisés au coût d'achat.

Les produits en cours de fabrication et finis sont valorisés au coût de revient. Il incorpore l'ensemble des frais directs et indirects de production, à l'exclusion des frais financiers.

Les frais engagés sur les vins bloqués hors maison sont comptabilisés en stocks, note 17.

La valeur nette de réalisation des stocks destinés à être vendus, est le prix de vente estimé en tenant compte des conditions de marchés et le cas échéant de sources d'informations externes, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (moyen commerciaux directs...).

Conformément à la norme IAS 41, la vendange issue des raisins produits par le Groupe est évaluée en valeur de marché.

Vins bloqués de Champagne des vendanges 2007, 2008, 2009, 2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2015, 2016, 2017

Les vins bloqués sont constitués par la différence entre les volumes récoltés dans la limite de l'AOC Champagne (autrement appelé mise en marché) et le rendement de base. Dans le cadre de la réglementation du CIVC, ils peuvent être rendus disponibles pour intégrer le processus de fabrication pour faire face notamment à une mauvaise récolte ou à des prévisions de ventes en augmentation.

Compte tenu du volume et de la qualité de la récolte, ont été soumis à une mesure de mise en réserve qualitative, tous les raisins revendiqués en appellation Champagne :

- de la récolte 2007, obtenus au-delà du rendement de base de 12 400 kg/ha et dans la limite de 15 500 kg/ha
- de la récolte 2008, obtenus au-delà du rendement de base de 12 400 kg/ha et dans la limite de 15 500 kg/ha
- de la récolte 2009, obtenus au-delà du rendement de base de 9 700 kg/ha et dans la limite de 14 000 kg/ha
- de la récolte 2010, obtenus au-delà du rendement de base de 10 500 kg/ha et dans la limite de 12 000 kg/ha
- de la récolte 2011, obtenus au-delà du rendement de base de 10 500 kg/ha et dans la limite de 13 600 kg/ha
- de la récolte 2012, obtenus au-delà du rendement de base de 11 000 kg/ha et dans la limite de 12 000 kg/ha
- de la récolte 2013, obtenus au-delà du rendement de base de 10 000 kg/ha et dans la limite de 13 100 kg/ha
- de la récolte 2014, obtenus au-delà du rendement de base de 10 100 kg/ha et dans la limite de 13 200 kg/ha
- de la récolte 2015, obtenus au-delà du rendement de base de 10 000 kg/ha et dans la limite de 13 100 kg/ha
- de la récolte 2016, obtenus au-delà du rendement de base de 9 700 kg/ha et dans la limite de 12 800 kg/ha
- de la récolte 2017, obtenus au-delà du rendement de base de 10 300 kg/ha et dans la limite de 13 400 kg/ha



5.12. Créances

Les créances sont comptabilisées à leur juste valeur qui correspond à leur valeur nominale. Des dépréciations sont constituées sur la base d'une appréciation des risques de non recouvrement des créances en fonction de leur ancienneté et des risques spécifiques, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La norme IAS 39 précise les règles de décomptabilisation des contrats de cession de créances. Le Groupe maintient à l'actif du bilan les créances cédées lorsque la quasi-totalité des risques et avantages inhérents n'est pas transférée.

5.13. Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le CICE correspondant aux rémunérations éligibles a été constaté pour un montant de 1 053 K€. Le produit correspondant a été porté en diminution des charges de personnel. Ce produit est utilisé pour améliorer le fonds de roulement et la trésorerie globale du groupe.

5.14. Impôts différés

Le Groupe appliquant la norme IAS 12 (Impôts exigibles et différés), des impôts différés sont enregistrés sur les différences temporaires. Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés calculés selon la méthode du report variable. Des actifs d'impôts sont enregistrés dans la mesure où il est probable que des futurs bénéfices imposables seront disponibles. L'effet des éventuelles variations du taux d'imposition sur les impôts différés antérieurement constatés en compte de résultat ou en capitaux propres, est respectivement enregistré en compte de résultat ou en capitaux propres au cours de l'exercice où ces changements de taux ont été adoptés.

Les positions d'impôts différés sont compensées au sein de chaque groupe fiscal.



5.15. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 (Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels), une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

5.16. Engagements envers le personnel

Les salariés du Groupe perçoivent des allocations de retraite conformes aux législations en vigueur dans les pays où sont implantées les sociétés qui les emploient, ainsi que des compléments de retraite et des indemnités de départ en retraite. Les engagements actuariels correspondants sont pris en charge sous forme de provision au bilan. Les autres engagements sociaux et assimilés qui font l'objet d'une provision sont :

- le versement de prime à l'occasion de la remise des médailles du travail,
- la couverture des frais médicaux.

A chaque clôture annuelle des comptes et conformément à la norme IAS 19 révisée (Avantages au personnel), les engagements de retraites et assimilés sont évalués par un actuaire indépendant suivant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation est ensuite actualisée.

Des gains et des pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime. Les écarts actuariels dégagés lors du calcul des différents engagements sont comptabilisés en capitaux propres.

Suite à l'entrée en vigueur de l'accord national interprofessionnel, le Groupe a choisi de ne tenir compte, dans l'évaluation des engagements sociaux, que des indemnités de départ à la retraite dans l'hypothèse d'un départ à la retraite à l'initiative du salarié.

Les principaux paramètres retenus pour l'évaluation de ces engagements à la clôture sont :

- âge du départ à la retraite : 62 à 67 ans pour les cadres selon les sociétés et selon la loi Fillon pour les non cadres
- évolution des salaires : 1,50 %
- taux de charges sociales : 41,86 % à 49,90 % selon les sociétés
- taux d'actualisation : 1,60 %
- taux de revalorisation des médailles du travail : 1,00 %
- taux de revalorisation des frais médicaux : 1,50 %

5.17. Emprunts et dettes financières

Ce poste est constitué en grande partie par des crédits de vieillissement. Le poste concours bancaires regroupe quant à lui, les mobilisations de créances, financement de stock de produits finis et découverts autorisés.

Les emprunts et autres passifs financiers sont généralement évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Ceux couverts par des instruments financiers font l'objet d'une comptabilité de couverture, c'est-à-dire qu'ils font l'objet d'une réévaluation partielle

sur la part couverte, liée à l'évolution des taux d'intérêts. Les variations de valeur sont comptabilisées en résultat de la période et compensées par les variations symétriques des instruments financiers.

L'endettement financier net est un indicateur financier non défini par les normes IFRS. Selon la définition du Groupe, il correspond au calcul suivant :

- Emprunts et dettes bancaires (non courant)
- + Emprunts et concours bancaires (courant)
- + Passifs financiers courants
- Trésorerie
- Actifs financiers courants
- Avances consenties en Comptes courants d'associés



Cette définition est inchangée dans le Groupe depuis 2014. La ventilation des actifs et passifs financiers entre courants et non courants est déterminée par leur échéance à la date d'arrêté : inférieure ou supérieure à un an.

5.18. Titres d'autocontrôle

Tous les titres d'autocontrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le produit de la cession éventuelle des actions d'autocontrôle est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

5.19. Informations fiscales

La société Vranken-Pommery Monopole a constitué, à compter du 1^{er} Janvier 1999, un groupe fiscal avec l'ensemble des sociétés françaises du périmètre détenues à plus de 95%.

Les filiales intégrées constatent l'impôt qu'elles auraient dû verser si elles avaient été imposées séparément. Les économies d'impôt réalisées bénéficient à la société mère.

6. Présentation de l'information financière

6.1. Chiffre d'affaires



Le chiffre d'affaires du Groupe est constitué uniquement de ventes ou prestations non commissionnées.

Conformément à la norme IAS18, le chiffre d'affaires lié à la vente des produits est reconnu lorsque les risques et avantages liés à la propriété sont transférés et est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, les dépenses relatives au référencement des produits ou correspondant à des participations publicitaires et mandats logistiques avec nos distributeurs étant constatées en déduction du chiffre d'affaires.

6.2. Secteurs opérationnels

En application d'IFRS 8 - Secteurs opérationnels, les informations présentées sont fondées sur le reporting interne utilisé par la direction pour l'évaluation de la performance des différents secteurs. Les informations publiées ci-dessous, issues du reporting interne, sont établies en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne. Le résultat sectoriel de référence est le résultat opérationnel courant.

Le Groupe est géré en deux principaux secteurs, l'activité Champagne restant prépondérante :

- la production et la commercialisation des vins de Champagne et de Porto (Périmètre historique),
- la production et la commercialisation des vins des Sables et de Provence.

6.3. Autres Produits et Charges

Les opérations non courantes de montant significatif et pouvant affecter la lisibilité de la performance courante sont classées en "Autres produits" et "Autres charges". Ces lignes comprennent notamment :

- les coûts de réorganisation et de restructuration,
- les indemnités non récurrentes,
- les plus ou moins-values sur cessions d'actifs.

6.4. Trésorerie et équivalents de trésorerie (Tableau des flux de trésorerie)

La trésorerie telle qu'elle apparaît dans le tableau des flux de trésorerie est définie comme la somme de la trésorerie et des équivalents de trésorerie disponibles. Les équivalents de trésorerie sont constitués de produits monétaires évalués à leur valeur de marché à la date de clôture des comptes. Les charges financières sont présentées en diminution de la marge brute d'autofinancement pour présenter distinctement les opérations d'exploitation des opérations de financement.

6.5. Résultat des sociétés mises en équivalence

Conformément à la recommandation 2013-01 de l'ANC publiée en avril 2013 relative à la présentation de la quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence, la société Listel SAS, dont le Groupe n'avait pas contractuellement le contrôle jusqu'au jour de sa cession le 19 juillet 2017, ayant une « nature opérationnelle dans le prolongement de l'activité du groupe », la quote-part de résultat net de mise en équivalence est présentée après un sous-total « Résultat opérationnel ».

Le résultat des sociétés qui n'ont pas de « nature opérationnelle dans le prolongement de l'activité du groupe » est présenté avant le « Résultat Net ».

Notes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2017



Note 1. Chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires en K€	France	Export	12/2017	12/2016
Production vendue de biens et marchandises	162 770	128 324	291 094	292 702
Prestations de services et autres	7 400	1 746	9 146	7 400
CHIFFRE D'AFFAIRES	170 170	130 070	300 240	300 102

La répartition du chiffre d'affaires par segment opérationnel est présentée en Note 31.

Répartition du chiffre d'affaires consolidé par Zone Géographique en K€	12/2017	12/2016
France	170 170	175 215
Europe	96 025	96 252
Pays Tiers	34 045	28 635
Total	300 240	300 102

Un seul client représente environ de 14 % du chiffre d'affaires au 31 décembre 2017.

Note 2. Achats consommés

Détermination des Achats consommés en K€	12/2017	12/2016
Achats de Matières Premières et Marchandises	172 491	162 736
Autres Achats et Charges Externes	64 306	63 000
Variation de stocks	- 21 024	- 688
ACHATS CONSOMMES	215 773	225 048

Détermination de la Valeur Ajoutée en K€	12/2017	12/2016
Chiffre d'affaires	300 240	300 102
Achats consommés	- 215 773	- 225 048
VALEUR AJOUTEE	84 467	75 054



Note 3. Honoraires des Commissaires aux comptes

En K€	12/2017		12/2016	
	Mazars	Audit & Strategy	Mazars	Audit & Strategy
Honoraires relatifs à la mission de certification	241	182	254	214
Honoraires relatifs à d'autres prestations	18	3	19	3
Total	259	185	273	217

Note 4. Charges de personnel

En K€	12/2017	12/2016
Salaires & traitements	31 521	31 667
Charges sociales	11 839	12 391
Engagements sociaux	- 84	243
Engagements sociaux - Reprise de provision	-	6 739
Participation des salariés & Intéressement	615	120
Total	43 891	37 682

Au titre de leur mandat pour l'exercice 2017, la rémunération des mandataires sociaux s'élève à 263 K€.

EFFECTIF - Répartition France - Etranger	12/2017	12/2016
France	614	645
Etranger	173	169
Total	787	814

EFFECTIF - Répartition par catégorie	12/2017	12/2016
Ouvriers	384	409
Employés	134	125
Agents de maîtrise	73	84
Cadres	196	196
Total	787	814



Note 5. Autres Produits et Charges d'exploitation



En K€	12/2017	12/2016
Subventions d'exploitation	656	616
Autres produits d'exploitation	600	791
Produits d'exploitation	1 256	1 407
Redevances de marques et autres droits	111	110
Jetons de présence	119	119
Créances irrécouvrables	589	952
Autres charges d'exploitation	110	248
Charges d'exploitation	929	1 429
Total	327	- 22

Note 6. Impôts et taxes

En K€	12/2017	12/2016
Impôts et taxes sur rémunération	1 211	1 351
Autres impôts et taxes : CET, IFA, Taxes Foncières, Régie,...	2 615	2 893
Total	3 826	4 244

Note 7. Reprises sur amortissements et provisions

En K€	12/2017	12/2016
Créances	241	990
Stocks	162	158
Autres produits d'exploitation	72	410
Total	475	1 558

Note 8. Dotations aux amortissements & provisions



En K€	12/2017	12/2016
Immobilisations	10 703	10 091
Amortissements	10 703	10 091
Créances	312	307
Stocks	278	162
Divers	10	6
Provisions	600	475
Total	11 303	10 566

Note 9. Autres Produits et Charges

En K€	12/2017 Charges	12/2017 Produits	12/2016 Charges	12/2016 Produits
Sur immobilisations (cessions, rebut, dép°)	175	253	5 015	6 829
Sur provisions, litiges, indemnités et ruptures contrats	1 281	487	1 705	12
Sur restructurations et cessions d'activités	-	-	-	-
Autres	4 873	1 179	3 476	250
Total	6 329	1 919	10 196	7 091

En 2016, quelques actifs immobiliers, non stratégiques, des filiales Vranken-Pommery Benelux et Grands Domaines du Littoral ont été cédés au cours de l'exercice générant une plus-value de 1 814 k€.

En 2017, tout comme 2016, les événements climatiques en Camargue ont conduit à un rendement inférieur de 35% à la moyenne des dix dernières années, contre 21% en 2016. Les incidences de ces rendements exceptionnellement bas sont enregistrés en Autres Charges pour un montant de 3 652 k€ en 2017 et 2 288 k€ en 2016.

Pour le reste, il s'agit des coûts générés sur le territoire français au titre de litiges commerciaux et sociaux, initiés au cours d'exercices antérieurs.

Ventilation par zone d'implantation géographique En K€	12/2017 Charges	12/2017 Produits	12/2016 Charges	12/2016 Produits
France	5 251	1 537	9 681	6 004
Europe	954	382	510	1 087
Autres	124	-	5	-
Total	6 329	1 919	10 196	7 091

Note 10. Produits et Charges financiers

En K€	12/2017 Charges	12/2017 Produits	12/2016 Charges	12/2016 Produits
Intérêts	17 917	88	15 588	19
Instruments financiers liés au change (part non efficace)	23	-	-	19
Instruments financiers liés aux taux (part non efficace)	-	-	-	-
Engagements sociaux	215	-	434	-
Différences de change	1 356	964	1 226	965
Couverture de taux	502	-	640	-
Dotations / reprises de provisions liées au Change	-	8	7	-
Dotations / reprises de provisions - Autres	714	268	665	19
Total	20 727	1 328	18 560	1 022



Note 11. Impôts sur les résultats

En K€	12/2017	12/2016
Résultat avant impôt de l'ensemble consolidé	3 350	4 400
Taux théorique de l'impôt	34,43%	34,43%
Montant théorique de l'impôt	1 154	1 515
Effet sur l'impôt théorique de :		
Evolution des taux d'impôts	- 4 119	- 7 136
Contribution de 3 % sur les dividendes	- 496	214
Déficits reportables	- 2 193	3 187
Cession d'activités en franchise d'imposition		
Différentiel de taux des filiales étrangères & différences permanentes	214	440
Taux effectif de l'impôt	-162,39%	-40,46%
Montant effectif de l'impôt	- 5 440	- 1 780

Au 31 décembre 2016, l'effet des changements de taux d'impôt sur les impôts différés par la réduction du taux d'impôt en France votée dans la loi de finances 2017, portait le taux d'impôt de 34,43% à 28,92% à compter du 1^{er} janvier 2019. Par conséquent, les impôts différés long terme ont été réévalués selon le taux applicable à partir de cette échéance et ont entraîné une baisse de 7 136 k€.

Au 31 décembre 2017, une baisse progressive du taux d'impôts a été votée en fin d'année. L'impact en résultat du différentiel de taux entre 28,92% et 25,83% en 2022 sur les impôts différés à long terme est de 4 119 k€.



En K€	12/2017	12/2016
Impôt exigible	- 292	399
Impôt différé	- 5 148	- 2 179
Total	- 5 440	- 1 780

Note 12. Résultat par action

	12/2017	12/2016
Résultat net part du Groupe en K€	8 675	5 983
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	8 937 085	8 937 085
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires autodétenues	61 231	60 527
Nombre moyen pondéré d'actions	8 875 854	8 876 558
Résultat par action	En € 0,98	0,67

Résultat dilué

Il n'existe aucun instrument financier dilutif. Le résultat dilué par action est égal au résultat par action.

Note 13. Ecarts d'acquisition

Valeurs en K€	Brut
Au 01/01/2017	24 479
Nouveaux écarts	
Sorties d'écarts	
Virt poste à poste	-
Au 31/12/2017	24 479

Au cours de l'année 2017, le groupe n'a pas observé d'indice de perte de valeur. Le résultat des tests de dépréciation réalisés au 31 décembre 2017, est présenté en Note 15.

Note 14. Immobilisations incorporelles



Valeurs en K€		Au 01/01/2017	Augment.	Diminut.	Ecart de conversion	Virt Poste à Poste	Au 31/12/2017
Marques	Brut	80 148					80 148
	Prov.	538		500			38
	Net	79 610		500			80 110
Autres droits de propriété - non amort.		1 222	15				1 237
Autres droits de propriété amortissables	Brut	22 612	498	9	294	268	23 075
	Amort.	13 599	614	9	189		14 015
	Net	9 013	116		105	268	9 060
Autres incorporels - non amortissables *		5 015			23		4 992
Autres incorporels amortissables	Brut	27 385	913			1 148	27 150
	Amort.	19 264	840		5		20 099
	Net	8 121	73		5	1 148	7 051
Total	Brut	136 382	1 426	9	317	880	136 602
	Amort.	33 401	1 454	509	194		34 152
	Net	102 981	28	500	123	880	102 450

* comprend principalement le fonds de commerce de Pommery pour 2 500 k€

Les virements de poste à poste constatés au cours de l'exercice 2017 correspondent à une réallocation par catégorie d'immobilisations.

Valeurs nettes des Marques en K€	Au 31/12/2017
Champagne Charles Lafitte	29 876
Champagne Demoiselle	16 439
Champagne Pommery	13 684
Champagne Heidsieck & C° Monopole	3 156
Champagne Vranken - Diamant	931
Champagne Germain	3 811
Portos : Sao Pedro - Rozès - Grifo	12 213
Total	80 110

L'approche multicritères mise en œuvre au 31 décembre 2017 a conduit à confirmer la valeur des marques. Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- L'ensemble des marques de Champagne et des vins de Porto, a fait l'objet de tests de dépréciation selon les méthodes du surprofit économique (permettant de déterminer une valeur d'utilité à partir des flux de trésorerie), et/ou du différentiel de marge (méthode usuellement utilisée en Champagne consistant à déterminer la différence de revenus par rapport à des produits sans marque équivalents).

Les calculs réalisés pour les méthodes du surprofit économique et du différentiel de marge s'appuient sur les données suivantes :

- ✓ années 2016 et 2017 : données réelles issues de la publication des comptes (volumes, prix NSI, chiffre d'affaires net) ou de la comptabilité analytique (coûts des produits vendus, coûts marketing, frais commerciaux et administratifs) ;
- ✓ années futures : évolutions anticipées pour 2018 à 2020 (prévisions budgétaires établies en 2017 pour la période 2018-2020) ;
- ✓ le taux de croissance à l'infini repris dans le calcul du surprofit économique est de 1,5 % ;
- ✓ hypothèse de taux : le coût moyen pondéré du capital est de 4,5 % pour le champagne et 6,4 % pour le porto.

L'approche multicritère donne une fourchette de valeurs dans laquelle les valeurs nettes comptables des Marques s'inscrivent confirmant ainsi la valeur de ces actifs.

- Une étude de sensibilité a été réalisée sur les marques du Groupe en faisant évoluer les principales hypothèses comme suit :
 - ✓ variation du taux d'actualisation de référence retenu de +/- 0,5 % ;
 - ✓ variation du taux de croissance à l'infini de +/- 0,5 %.



Nous notons toutefois que :

- la prise en compte de la fourchette basse de l'évaluation des marques déterminée à partir de la méthode des surprofits économiques conduirait à comptabiliser une dépréciation de 0,9 M€,
- les calculs de sensibilité conduiraient à comptabiliser une dépréciation de 2,6 M€.

Au cours de l'exercice 2017, le groupe n'a pas observé d'indice de perte de valeur. Le résultat des tests de dépréciation, est présenté en Note 15.

Note 15. Immobilisations corporelles

Valeurs en K€		Au 01/01/2017	Augment.	Diminut.	Ecarts de conversion	Virt Poste à Poste	Au 31/12/2017
Terrains	Brut	51 740	107	47		1 339	50 461
	Amort.	511	76	1		71	515
	Net	51 229	31	46		1 268	49 946
Vignoble	Brut	175 184	4 883	281		214	179 572
	Amort.*	17 823	1 445	278		1 104	17 886
	Net	157 361	3 438	3		890	161 686
Constructions	Brut	125 976	1 759	18		2 836	124 881
	Amort.	33 781	3 396	18		2 850	34 309
	Net	92 195	1 637	0		14	90 572
Sous-total Immobilier	Brut	352 900	6 749	346		4 389	354 914
	Amort.	52 115	4 917	297		4 025	52 710
	Net	300 785	1 832	49		364	302 204
Installations techniques & matériel	Brut	91 719	9 621	1 530	63	1 361	101 108
	Amort.	63 590	4 334	1 353	54	118	66 835
	Net	28 129	5 287	177	9	1 243	34 473
Total	Brut	444 619	16 370	1 876	63	3 028	456 022
	Amort.	115 705	9 251	1 650	54	3 907	119 345
	Net	328 914	7 119	226	9	879	336 677

(*) Amortissement des plantations

Les virements de poste à poste correspondent principalement au retraitement des amortissements conformément à la Norme IAS16 visant à déduire les amortissements de la valeur brute des actifs réévalués : Valeur Brute – 4 023 k€ / Amortissement + 4 023 k€.

Le groupe est titulaire de contrat de locations financement et de crédit-baux qui représentent :

Valeurs en K€		Au 01/01/2017	Augment.	Diminut.	Ecarts de conversion	Virt Poste à Poste	Au 31/12/2017
Constructions	Brut	9 261					9 261
	Amort.	4 900	240				5 140
	Net	4 361	240				4 121
Installations techniques et matériel	Brut	26 458	220	340			26 338
	Amort.	19 784	1 340	340			20 784
	Net	6 674	1 120				5 554

Les actifs corporels (terrains, terres à vignes et bâtiments) comptabilisés selon le modèle de la réévaluation ont fait l'objet d'un test de valeur par des experts indépendants. La dernière évaluation a eu lieu au 31 décembre 2017.

Au cours de cet exercice, le groupe a procédé à la réévaluation des terres à vignes en tenant compte des valeurs données par les experts indépendants. L'impact s'élève à 14 k€ soit 10 k€ nets d'impôts différés inscrit en réserve de réévaluation.

Les valeurs des actifs immobiliers selon le modèle du coût sont les suivantes :

Valeurs en K€		Au 01/01/2017	Augment.	Diminut.	Ecarts de conversion	Virt Poste à Poste	Au 31/12/2017
Terrains	Brut	25 199	107	- 47	-	1 267	23 992
	Amort.	629	76	- 1	-	-	704
	Net	24 570	31	- 46	-	1 267	23 288
Vignoble	Brut	157 053	4 869	- 281	-	890	162 531
	Amort.	23 365	1 445	- 278	-	-	24 532
	Net	133 688	3 424	- 3	-	890	137 999
Constructions	Brut	118 179	1 759	- 18	-	15	119 935
	Amort.	47 424	3 079	- 18	-	-	50 485
	Net	70 755	1 320	- 0	-	15	69 450
Sous-total Immobilier	Brut	300 431	6 735	- 346	- -	362	306 458
	Amort.	71 418	4 600	- 297	- -	-	75 721
	Net	229 013	2 135	- 49	- -	362	230 737

Tests de dépréciation

L'ensemble des actifs non courants a fait l'objet de tests de dépréciation par le groupe au 31 décembre 2017 selon la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés.

- Les calculs réalisés s'appuient sur les données suivantes :
 - ✓ année 2017 : données réelles issues de la publication des comptes (volumes, prix NSI, chiffre d'affaires net) ou de la comptabilité analytique (coûts des produits vendus, coûts marketing, frais commerciaux et administratifs) ;
 - ✓ années futures : évolutions anticipées pour 2018 à 2023 (prévisions budgétaires établies en 2017 pour la période 2018-2023) ;
 - ✓ le taux de croissance à l'infini repris dans le calcul est de 2,0 % pour le champagne et 3,0 % pour les vins du Portugal ;
 - ✓ hypothèse de taux : le coût moyen pondéré du capital est de 4,5 % pour le champagne et 6,4 % pour les vins du Portugal.

Les tests effectués conduisent à une estimation équivalente à 139% de la valeur comptable pour le champagne, à 114% pour les vins du Portugal confirmant ainsi les valeurs de ces actifs.

- Une étude de sensibilité a été réalisée sur les actifs non courants du Groupe en faisant évoluer les principales hypothèses comme suit :
 - ✓ variation du taux d'actualisation de référence retenu de +/- 0,5 % ;
 - ✓ variation du taux de croissance à l'infini de +/- 0,5 %.

En 2017, ces variations des principales hypothèses prises individuellement ne conduisent pas à des valeurs d'utilité inférieures aux valeurs nettes comptables.



Note 16. Autres actifs non courants



Valeurs en K€		Au 01/2017	Augment.	Diminut.	Ecarts de conversion	Autres variations	Au 31/12/2017
Titres de participation	Brut	1 228	0				1 228
	Prov.	775		- 249			526
	Net	453	0	249	-	-	702
Autres titres immobilisés	Brut	363	5				368
	Prov.	-					-
	Net	363	5	-	-	-	368
Autres immobilisations financières	Brut	1 062	71		- 22		1 111
	Prov.	-					-
	Net	1 062	71	-	- 22	-	1 111
Total	Brut	2 653	76	-	- 22	-	2 707
	Prov.	775	-	- 249	-	-	526
	Net	1 878	76	249	-	22	2 181

Sociétés non consolidées - Valeurs brutes des titres en K€		Au 31/12/2017
SADEVE SA	Pourcentage de détention de l'ordre de 11 % Aucun contrôle, ni pouvoir	1 117
SICA Essor Champenois	Société d'intérêt collectif agricole	23
SAS L'EXCELLENCE ET LES GRANDS SAVOIR-FAIRE	Pourcentage de détention à 24,75 % Importance négligeable	73
AGROGARANTE - Mutua SA	Pourcentage de détention négligeable	10
Caixa de crédito agrícola - Tabuaço	Pourcentage de détention négligeable	2
CSGV	Pourcentage de détention négligeable	3
Total		1 228

Titres mis en équivalence en K€	12/2017	12/2016
A l'auberge Franc Comtoise	970	1 053
Listel SAS		43 047
Quote-part dans les capitaux propres	970	44 100
A l'auberge Franc Comtoise	- 83	- 226
Listel SAS		943
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	- 83	717

Avant la cession des titres Listel au titre du second semestre 2017, les principaux agrégats des comptes de Listel SAS retraités des ajustements effectués lors de la mise en équivalence étaient les suivants :

Compte de résultat	06/2017	12/2016
Chiffre d'affaires	49 402	85 631
Résultat opérationnel courant	3 009	3 497
Résultat avant impôt	3 006	3 488
Résultat Net	1 821	1 890



Bilan	06/2017	12/2016
Capital social	84 002	84 002
Capitaux propres	86 167	86 097
Engagements envers le personnel	92	92
Dettes financières auprès des établissements de crédit	224	341
Actif immobilisé	39 284	39 671
Disponibilités	18 203	3 903
Total Bilan	122 336	109 642

Le groupe a cédé en date du 19 juillet 2017, la totalité de sa participation dans Listel SAS à son associé, Castel Frères, pour un prix de vente de 43,1 M€, correspondant à la situation nette comptable dans les comptes sociaux. La plus-value réalisée lors de cette cession est de 33 k€ et est inscrite en résultat avant le Résultat Net du groupe.

Les données concernant l'Auberge Franc Comtoise ne sont pas communiquées compte tenu de leur caractère non significatif au niveau du groupe VRANKEN-POMMERY MONOPOLE.

Note 17. Stocks

En K€	12/2017	12/2016
Matières premières	121 239	125 056
En-cours de production	486 155	471 308
Produits intermédiaires & finis	63 925	54 850
Provisions	- 535	419
Total	670 784	650 795

L'impact de la mise en valeur de marché des raisins provenant des vignobles du Groupe se décompose comme suit :

En K€	12/2017	12/2016
Incidence sur le stock	5 497	5 815
Incidence sur le résultat	- 319	508
Fiscalité différée	78	- 175
Incidence nette sur le résultat	- 241	333



Note 18. Clients & comptes rattachés

En K€	12/2017	12/2016
Brut	47 751	60 813
Dépréciations	- 2 432	- 2 365
Total	45 319	58 448

Ventilation par échéances en k€	12/2017	12/2016
- 1 an	45 319	58 448
de 1 an à 5 ans		-
Total	45 319	58 448

Risque de crédit

Les clients du Groupe peuvent naturellement engendrer un risque financier notamment lorsque ceux-ci sont confrontés à des problèmes de trésorerie ou à une procédure collective de type redressement ou liquidation judiciaire.

Pour ces raisons, et afin de garantir au mieux le recouvrement des créances, le Groupe a souscrit des assurances crédit auprès d'Euler-Hermès-SFAC, pour ce qui concerne le marché français et les DOM TOM et auprès de la COFACE, pour ce qui concerne les marchés à l'exportation.

En outre, les dix premiers clients représentent environ 45 % du chiffre d'affaires.

Les créances échues non réglées font l'objet d'une provision en cas de risque de non recouvrement.

Au 31 décembre 2017, le montant des créances cédées s'élève à 73 239 K€.

Note 19. Autres actifs courants

En K€	12/2017	12/2016
Avances et acomptes versés sur commandes	7 254	6 165
Fournisseurs débiteurs	543	2 209
Personnel et comptes rattachés	104	106
Organismes sociaux	285	233
Autres créances	1 630	2 781
Comptes courants d'associés	521	352
Etat	20 083	16 746
Dépréciation	- 36	- 36
Autres créances	23 130	22 391
Charges constatées d'avance diverses	1 358	1 200
Comptes de régularisation	1 358	1 200
Total	31 742	29 756



Ventilation par échéances en k€	12/2017	12/2016
- 1 an	25 300	24 924
de 1 an à 5 ans	6 442	4 832
Total	31 742	29 756

Note 20. Disponibilités

En K€	12/2017	12/2016
Disponibilités	48 822	33 567
Total	48 822	33 567

Les disponibilités sont principalement composées de comptes bancaires.

Risque de Liquidité

La capacité du Groupe à faire face à ses engagements financiers est assurée par la Direction Financière. La liquidité repose sur le maintien de disponibilités, de facilités de crédit confirmées, d'opérations de cession de créances et sur la mise en place de crédits de vieillissement afin de permettre le financement du vieillissement des vins.

Le groupe a par ailleurs diversifié ses sources de financement par l'émission d'emprunts obligataires à partir de 2013.

Afin d'optimiser la gestion de ses disponibilités de manière centralisée, la société Vranken-Pommery Monopole a conclu avec l'ensemble de ses filiales françaises une convention de trésorerie. Cette convention permet à Vranken-Pommery Monopole de centraliser la quasi-totalité des excédents disponibles des sociétés contrôlées.

Des financements sur des entités du Groupe sont également mis en place dans le cadre de financements de projets et/ou d'acquisition notamment de terres à vignes et d'équipements de nature industrielle ou immobilière pour lesquels le Groupe souhaite obtenir le concours de ses principaux bailleurs de fonds.

Le Groupe a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Note 21. Capitaux propres (part du groupe)

Composition des capitaux propres en K€	12/2017	12/2016
Capital de la société mère	134 056	134 056
Primes	45 013	45 013
Réserves	180 390	181 297
Résultat de la Période	8 675	5 983
Total	368 134	366 349

Composition du capital en Volume	12/2017	Valeur nominale
A l'ouverture	8 937 085	15
Augmentation de Capital		
Acquisition		
Cession		
A la clôture	8 937 085	15

Composition des capitaux propres en K€	12/2017	12/2016
Capitaux propres - part du groupe	368 134	366 349
Participations ne donnant pas le contrôle	3 941	4 748
Capitaux propres	372 075	371 097



Note 22. Emprunts, Dettes financières & Concours bancaires

Evolution en K€	Au 01/01/2017	Nouveaux emprunts	Rembour-sements	Variation des financements à court terme	Transfert	Au 31/12/2017
Emprunts obligataires listés	200 000					200 000
Emprunts bancaires *	82 122	12 186	- 15 372			78 936
Crédits de vieillissement	345 155					345 155
Concours bancaires	49 869			12 995		36 874
Autres dettes financières	4 408			29		4 437
Fonds de participation	42		42			-
Comptes courants d'associés	2 035			577		1 458
Emprunts, Dettes financières & Concours bancaires	683 631	12 186	- 15 414	13 543	-	666 860
<i>* dont crédit-bail & Loc Financ</i>	3 789	230	- 1 202			2 817

Ventilation par échéances en K€	DETTES COURANTES		DETTES NON COURANTES		TOTAL
	-1 an	De 1 à 5 ans	+ 5 ans		
Emprunts obligataires	50 000	125 000	25 000		200 000
Emprunts bancaires *	8 697	31 195	39 044		78 936
Crédits de vieillissement		345 155			345 155
Concours bancaires	36 874				36 874
Autres dettes financières	4 435	2			4 437
Fonds de participation		-			-
Comptes courants d'associés	1 458				1 458
Emprunts, Dettes financières & Concours bancaires	101 464	501 352	64 044		666 860
<i>* dont crédit-bail & Loc Financ</i>		892	1 467	458	2 817

Endettement financier net K€	Note annexe	12/2017	12/2016
Emprunts et dettes bancaires (non courant)	22	565 396	607 197
Emprunts et concours bancaires (courant)	22	101 464	76 434
Endettement du groupe		666 860	683 631
Comptes courants d'associés débiteurs	19	- 521	352
Actifs et Passifs financiers courants	29	830	1 390
Trésorerie	20	- 48 822	33 567
Endettement financier net		618 347	651 102

A noter, le glissement de non courant à courant, de l'emprunt obligataire de 50 M€.



Trésorerie nette	Note annexe	12/2017	12/2016
Concours bancaires	22	- 36 874	- 49 869
Trésorerie	20	48 822	33 567
Trésorerie nette		11 948	- 16 302

Risque d'exigibilité

Au 31 décembre 2017, les emprunts obligataires listés ainsi qu'un emprunt au capital restant dû de 16 000 k€ et un crédit de vieillissement de 5 000 k€ comprennent des clauses spécifiques d'exigibilité assorties de ratios. Au 31 décembre 2017, toutes étaient respectées. Pour le reste de l'endettement bancaire, il n'y a pas de covenants particuliers entraînant l'exigibilité, en dehors de ceux figurant habituellement dans les contrats de prêts, tels que :

- défaut de paiement à bonne date des échéances,
- cessation ou cession de tout ou partie significative de l'activité.

Risque de taux

Les emprunts font l'objet de clauses d'ajustement du taux et/ou de la marge bancaire si elles ne sont pas respectées (clauses de step up).

Un des ratios de la clause de step-up de deux emprunts obligataires n'est pas atteint au 31 décembre 2017 et devrait entraîner un maintien de la majoration du taux de 0,50% pour la prochaine période d'intérêt.

L'endettement du groupe au 31 décembre 2017 est composé à 62,08 % d'emprunts et dettes à taux variables, indexés principalement sur l'euribor 1 mois.

Le groupe utilise, dans sa gestion du risque de taux d'intérêts, les instruments financiers tels que SWAP et COLLAR en fonction de la situation et des perspectives du marché des taux d'intérêts.

L'Euribor 1 mois moyen constaté sur 2017 s'élève à -0,37 % (source Banque de France).

L'exposition de la part non couverte à une augmentation du niveau de taux de 0,5 point sur 12 mois aurait impacté le résultat financier du Groupe de 1 M€ compte tenu du niveau de couverture actuel.

Les contrats actifs et non actifs au 31 décembre 2017 se décomposent comme suit :

En k€	12/2017	12/2016
COLLAR	7 003	7 740
SWAP	12 034	16 340
Total	19 037	24 080

Au 31 décembre 2017, le niveau des couvertures représentait 4.60 % de l'endettement financier net (part à taux variable). Le Groupe se limite toutefois à des utilisations dans le cadre strict de ses besoins.



En ce qui concerne les instruments financiers en cours au 31 décembre 2017, les niveaux de couverture de taux sont les suivants :

Couverture de type Collar	En k€
Limites de taux comprises entre 1,5% et 3,5%	7 003
Couverture de type SWAP	En k€
Taux fixe inférieur à 2%	4 872
Taux fixe compris entre 2 % et 4 %	7 162



Les échéances et la juste valeur des instruments dérivés de taux détenus au 31 décembre 2017 se décomposent ainsi :

Années d'échéance - En k€	Notionnel	Juste Valeur
Contrats actifs :		
Contrats échus en 2017	-	-
Contrats à échéances postérieures à 2017	19 037	830
Contrats non actifs :	0	0

Au 31 décembre 2017, les instruments financiers liés au risque de taux ont été efficaces.

Risque de Change

La part du chiffre d'affaires de l'exercice 2017 réalisée en devises est de 8,1 %.

Dans la gestion du risque de change, le Groupe utilise des instruments financiers fermes de type ventes à terme.

L'impact sur le chiffre d'affaires et le résultat du Groupe d'une variation de 5 % du cours des devises sur l'année après prise en compte des couvertures serait de 1,5 M€. Cet impact reste théorique car le Groupe rappelle qu'en cas de variation d'une devise, sa politique tarifaire serait revue pour prendre en compte cette variation et la répercuter sur ses distributeurs.

Les caractéristiques de ces instruments se décomposent ainsi :

Années d'échéance - En k€	Notionnel *	Juste Valeur
Contrats à échéances 2017	-	-

* contre valeur en Euro

La part inefficace comptabilisée en résultat s'élève à -23 K€ au 31 décembre 2017.

Juste valeur des actifs et passifs financiers



en K€	Niveau d'appréciation de la juste valeur	Valeur au bilan à la juste valeur	Valeur au bilan au coût amorti*	Au 31/12/2017
ACTIFS :				
Titres de participation non consolidés			702	702
Autres actifs financiers non courants			1 479	1 479
Créances clients			45 319	45 319
Comptes courant d'exploitation et autres créances			30 384	30 384
Actifs financiers courants	2			-
Trésorerie			48 822	48 822
Total des actifs financiers		-	126 706	126 706

* La valeur nette comptable des actifs et passifs évalués au coût ou au coût amorti est égale à la juste valeur.

en K€	Niveau d'appréciation de la juste valeur	Valeur au bilan à la juste valeur	Valeur au bilan au coût amorti*	Au 31/12/2017
PASSIFS :				
Dettes financières courantes et non courantes			666 860	666 860
Autres passifs non courants			-	-
Dettes fournisseurs			114 737	114 737
Dettes fiscales			10 515	10 515
Autres passifs courants			32 013	32 013
Passifs financiers courants	2	830		830
Total des passifs financiers		830	824 125	824 955

* La valeur nette comptable des actifs et passifs évalués au coût ou au coût amorti est égale à la juste valeur.

Le groupe n'a pas identifié d'ajustements au titre du risque de contrepartie (risque de non recouvrement d'un actif) et du risque de crédit propre (risque de ne pas honorer un passif).

Aucun reclassement entre les différentes catégories n'a été effectué en 2017 et 2016.

Il n'existe aucun actif financier donné en garantie.

Le groupe utilise la hiérarchie de juste valeur de la norme IFRS 13 pour déterminer le niveau de classement des actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur (voir note 5.10 des Principes comptables et méthodes d'évaluation). Aucun niveau d'évaluation n'est indiqué lorsque la valeur nette comptable est proche de la juste valeur.

Les seuls instruments financiers évalués à la juste valeur sont les dérivés de change et de taux (cf note 29), qui rentrent dans la catégorie 2 de la norme IFRS 13 (données observables directement à partir des informations de taux communiquées par les établissements financiers). Les variations de juste valeur ont été constatées en résultat pour la part non efficace (cf note 10), la part efficace étant quant à elle imputée sur les capitaux propres (432 K€ nets d'impôts).

Les dépréciations constatées sur les actifs financiers concernent essentiellement les dépréciations sur les titres de participation non consolidés et les créances clients. Elles sont constatées uniquement en résultat.

La mise en œuvre de la norme IFRS 7 n'a conduit à constater aucun ajustement au titre du risque de non exécution (risque de contrepartie et risque de crédit propre).



Décomptabilisation des actifs financiers et passifs financiers

Le groupe a décomptabilisé sur l'exercice :

- sa créance détenue sur l'Etat Français au titre du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) pour un montant de 1 053 K€ ;
- les créances et les dettes de TVA sur opérations réciproques pour un montant de 15 004 K€ compte tenu de la convention de consolidation TVA existante au sein du groupe ;
- les créances cédées (Note 18) lorsqu'elles répondent aux critères décrits en note 5.12 des Principes comptables et méthodes d'évaluation.

Note 23. Provisions pour retraites et avantages au personnel

En K€	12/2017	12/2016
Début de période	13 618	19 510
Réévaluation en autres éléments du résultat global	- 140	- 164
Charge du compte de résultat	131	- 6 062
Reclassement Actifs et passifs destinés à être cédés		
Autres variations	- 36	6
Fin de période	13 573	13 618

Face à la charge croissante que représentaient les frais de mutuelles pour le Groupe, une renégociation a été menée avec l'assureur courant 2016 en liaison avec les représentants du personnel, et ce pour l'ensemble des sociétés du périmètre champenois. Les modifications des prestations ont permis d'obtenir une réduction significative des cotisations et ce, sans changer d'assureur.

Analyse de la situation financière :

En K€	12/2017	12/2016
Engagement brut	13 626	13 669
Actifs de couverture	- 53	- 51
Provision comptable	13 573	13 618
Indemnités de fin de carrière	5 042	5 147
Couverture des frais médicaux	8 171	8 099
Médailles du travail	360	372

Analyse des charges des régimes :

En K€	Indemnités de fin de carrière	Couverture des frais médicaux	Médailles du travail	12/2017	12/2016
Coût des services rendus	262	235	3	500	- 5 945
Prestations versées	- 424	- 139	- 21	- 584	- 551
Composante opérationnelle de la charge	- 162	96	- 18	- 84	- 6 496
Composante financière de la charge	80	129	6	215	434
TOTAL	- 82	225	- 12	131	- 6 062

Ecarts actuariels générés pour la période sur les régimes postérieurs à l'emploi :

En K€	Indemnités de fin de carrière	Couverture des frais médicaux	Médailles du travail	12/2017	12/2016
Ecarts actuariels découlant des changements d'hypothèses démographiques	18	5		23	21
Ecarts actuariels découlant des changements d'hypothèses financières	-	43	-	43	1 152
Ecarts d'expérience	38	-	158	120	1 009
TOTAL des réévaluation en autres éléments du résultat global	13	-	153	140	164

L'ensemble des avantages au personnel a fait l'objet d'une évaluation par un actuaire indépendant au 31 décembre 2017. Une étude de sensibilité a été réalisée en faisant évoluer les taux de référence retenus. L'évolution des taux de +/- 0,5 % est décrite ci-dessous :

Test de sensibilité en %	12/2017	+ 0,5 %			- 0,5 %		
		Dettes actuarielle	Coût des services	Coût de l'actualisation	Dettes actuarielle	Coût des services	Coût de l'actualisation
Taux d'actualisation		-8,53%	-10,20%	19,97%	9,84%	12,01%	-24,44%
Taux de revalorisation des salaires		2,28%	8,61%	2,30%	-2,11%	-23,19%	-2,13%
Taux de revalorisation des frais médicaux		8,03%	8,82%	16,19%	-5,93%	-6,02%	-11,95%

Note 24. Impôts différés



En K€	12/2017	12/2016
	ID	ID
Impôts différés actifs	4 106	1 072
Impôts différés passifs	- 56 145	- 59 934
Impôts différés nets	- 52 039	- 58 862

Détail des impôts différés actifs et passifs :	12/2017	12/2016
En K€	ID	ID
Déficits reportables	3 617	1 247
Décalage temporaire	- 1 918	- 1 636
Actifs immobilisés	- 54 586	- 59 667
Actifs Biologiques	- 1 675	- 1 834
Instruments financiers	214	402
Engagements envers le Personnel	3 379	3 784
Retraitement des profits internes	3 431	4 762
Crédit-Bail et Location financement	- 1 754	- 2 071
Amortissements dérogatoires	- 754	- 803
Charges à étaler & Divers	- 1 993	- 3 046
Impôts différés nets	- 52 039	- 58 862

La variation significative, en 2016, des impôts différés résulte essentiellement de la réduction du taux d'impôt en France votée dans la loi de finances 2017, qui portait le taux d'impôt de 34,43% à 28,92% à compter du 1^{er} janvier 2019.

Au 31 décembre 2017, une baisse progressive du taux d'impôts a été votée en fin d'année. L'impact du différentiel de taux entre 28,92% à 25,83% en 2022 sur les impôts différés à long terme est de 5 985 k€.

Note 25. Fournisseurs & comptes rattachés

En K€	12/2017	12/2016
Fournisseurs & comptes rattachés	114 737	107 322
Total	114 737	107 322



Les fournisseurs et comptes rattachés sont à échéance de moins d'un an.

Note 26. Provisions pour risques & charges

En K€	12/2017	12/2016
Début de période	275	299
Capitaux propres - Variation périmètre		
Dotations	131	115
Reprises utilisées		
Reprises non utilisées	- 197	- 139
Transfert en passifs destinés à être cédés		
Fin de période	209	275
Soit :		
Risques de change & Couverture de taux		
Risques s/Créances courantes	209	275

Risques prud'homaux

Les provisions constatées en la matière sont déterminées sur la base des sommes réclamées et en fonction du caractère probable des coûts associés.

Note 27. Dettes d'impôts

En K€	12/2017	12/2016
Dettes fiscales	10 515	10 770
Total	10 515	10 770

Les dettes d'impôts sont à échéance de moins d'un an.

Note 28. Autres passifs courants

En K€	12/2017	12/2016
Avances et acomptes reçus	20 000	16 410
Dettes sociales	10 469	9 322
Divers	1 544	955
Autres dettes	12 013	10 277
Produits constatés d'avance	573	1 266
Comptes de régularisation	573	1 266
Total	32 586	27 953



Les autres passifs courants sont à échéance de moins d'un an.

Note 29. Actifs et passifs financiers courants

En K€	12/2017	12/2016
Actifs financiers courants	-	-
Passifs financiers courants	- 830	- 1 390
Total	- 830	- 1 390

En K€	12/2017	12/2016
Couvertures de Taux	- 830	- 1 317
Couvertures des Devises	-	73
Total	- 830	- 1 390

Ventilation par échéances en k€	12/2017	12/2016
- 1 an	- 3	- 79
de 1 an à 5 ans	- 827	- 1 311
Total	- 830	- 1 390

Note 30. Engagements hors bilan



Engagements financiers donnés en K€	12/2017	12/2016
Avals & cautions	167	269
Intérêts sur emprunts non échus	26 024	35 878
Total Engagements financiers donnés	26 191	36 147

Dettes garanties par sûretés réelles données en K€	12/2017	12/2016
Nantissement de créances professionnelles	-	-
Dettes garanties par sûretés réelles (stock de vins de champagne)	351 065	358 065
Dettes garanties par sûretés réelles (immobilisations incorporelles)		1 037
Dettes garanties par sûretés réelles (autres actifs)	35 502	35 599
Total Dettes garanties par sûretés réelles	386 567	394 701

Engagements financiers reçus en K€	12/2017	12/2016
Avals & cautions	1 212	1 171
Total Engagements financiers reçus	1 212	1 171

Engagements réciproques

- Engagements en matière d'approvisionnement

Certaines filiales sont engagées contractuellement auprès de divers fournisseurs pour l'achat d'une partie significative de leur approvisionnement en raisins.

Ces engagements portent sur des surfaces : dès lors le caractère aléatoire de la vendange tant au niveau de rendement en appellation que des prix ne permet pas d'en donner une estimation fiable.

- Vins bloqués

Ces engagements portent sur des hectolitres de vins de champagne constituant une réserve qualitative et appartenant à des viticulteurs et coopératives. Leur valeur sera fixée à la date où ces vins feront l'objet d'une décision de déblocage.

L'estimation actuelle de la valeur des vins bloqués nous paraît difficile à mettre en œuvre de façon raisonnable compte tenu de l'ignorance de cette date.

Nous ne connaissons ni le prix de la dernière vendange avant le déblocage ni la négociation qui permettra de les valoriser.

Note 31. Secteurs Opérationnels



Répartition du chiffre d'affaires consolidé par Activité en K€	12/2017	%	12/2016	%
Champagne et autres	261 145	87%	261 863	87%
Vins des Sables et de Provence	39 095	13%	38 239	13%
Total	300 240	100%	300 102	100%

Répartition du Résultat Opérationnel Courant consolidé par Activité en K€	12/2017	%	12/2016	%
Champagne et autres	23 338	89%	21 718	90%
Vins des Sables et de Provence	2 911	11%	2 380	10%
Total	26 249	100%	24 098	100%

Répartition des Immobilisations Incorporelles nettes par Activité en K€	12/2017	12/2016
Champagne et autres	100 888	100 773
Vins des Sables et de Provence	1 562	2 208
Total	102 450	102 981

Répartition des Immobilisations Corporelles nettes par Activité en K€	12/2017	12/2016
Champagne et autres	217 117	214 359
Vins des Sables et de Provence	119 562	114 555
Total	336 679	328 914

Répartition des Immobilisations Financières nettes par Activité en K€	12/2017	12/2016
Champagne et autres	2 021	1 716
Vins des Sables et de Provence	160	162
Total	2 181	1 878



Répartition des Stocks par Activité en K€	12/2017	12/2016
Champagne et autres	658 340	638 460
Vins des Sables et de Provence	12 444	12 335
Total	670 784	650 795

Répartition des Investissements par Activité en K€	12/2017	12/2016
Champagne et autres	8 523	9 283
Vins des Sables et de Provence	9 334	8 810
Total	17 858	18 093

Note 32. Parties liées

Conformément à l'IAS 24, les informations relatives aux parties liées sont détaillées ci-après :

- Les relations entre les parties liées sont regroupées en 3 catégories :
 - ✓ le Groupe Compagnie pour le Haut Commerce, principal actionnaire de Vranken-Pommery Monopole,
 - ✓ les entités consolidées selon la méthode de la mise en équivalence,
 - ✓ les administrateurs ou actionnaires, dirigeants, personnes physiques.

Toute transaction fait l'objet de facturation.

- Nature des flux :
 - ✓ Matières premières et Produits en cours : Raisins, moûts, vins clairs, bouteilles sur lattes
 - ✓ Produits finis : Champagne, Porto, Vins Listel, Autres vins et spiritueux
 - ✓ Prestations : Viticoles, vinicoles, industrielles, administratives, loyers, redevances, courtage et ducroire
 - ✓ Produits et charges financiers : Intérêts comptes courants
 - ✓ Rémunérations versées : Contrats de travail, mandats, avantages en nature, jetons de présence
- Composition des parties liées :
 - ✓ Sociétés du Groupe Compagnie pour le Haut Commerce (CHC), contrôlant la société Vranken-Pommery Monopole
 - ✓ Entités consolidées selon la méthode de la mise en équivalence
 - ✓ Administrateurs, actionnaires et membres de la famille proche, directement ou indirectement au travers de sociétés.

Relations du Groupe Vranken-Pommery Monopole avec le Groupe Compagnie pour le Haut Commerce



En K€	12/2017	12/2016
Chiffre d'affaires - Produits finis	17	195
Chiffre d'affaires - Prestations	31	164
Produits financiers		
Produits de redevances de marques		
Produits sur cessions d'immobilisations		
Achats de matières premières, produits en cours et finis	423	166
Prestations de holding animatrice	2 302	2 453
Locations immobilières	1 295	1 262
Autres achats de prestations et commissions	213	274
Charges de redevances de marques	47	37
Charges financières	18	70
Compte courant d'associé créditeur	1 444	2 003
Autres passifs courants	735	815
Actifs non courant	380	262
Actif courant	101	339

Relations du Groupe Vranken-Pommery Monopole avec les entités consolidées selon la méthode de la mise en équivalence
 Concernant les opérations avec Listel SAS, jusqu'au 19 juillet 2017, et A l'auberge Franc Comtoise SAS, les sommes présentées correspondent uniquement aux opérations réalisées à partir de la mise en équivalence de ces sociétés.

En K€	12/2017	12/2016
Chiffre d'affaires - Produits finis (y compris vente vendange)	291	16 799
Chiffre d'affaires - Prestations	430	892
Produits de redevances de marques	5	8
Produits financiers	6	5
Produits de cession d'immobilisations		
Achats de matières premières, produits en cours et finis	7 382	12 828
Achats de Prestations & Commissions	474	683
Charges fiscales		
Charges de personnel et rémunérations versées		
Charges de redevances de marques	61	
Charges financières		
Passif courant	99	16 836
Passif non courant		
Actifs non courant		
Actif courant	434	2 454



Relations du Groupe Vranken-Pommery Monopole avec des personnes physiques, administrateurs ou actionnaires directement ou indirectement

En K€	12/2017	12/2016
Chiffre d'affaires - Produits finis	451	58
Chiffre d'affaires - Prestations	1 257	1 288
Chiffre d'affaires - Ventes diverses	241	233
Produits financiers		
Produits de redevances de marques		
Produits sur cessions d'immobilisations		
Achats de matières premières et produits en cours	6 422	6 015
Achats de Prestations & Commissions	1 747	2 064
Charges fiscales	1	
Charges de personnel et rémunérations versées *	1 386	1 478
Charges de redevances de marques	3	72
Charges financières	0	1
Passif courant	2 513	2 398
Actifs non courant		
Actif courant	2 418	1 941



* *Aucun des mandataires sociaux des sociétés du Groupe ne bénéficie de clauses parachute, ni de clauses de complément de retraite, au titre de leur mandat social, en dehors des clauses du droit du travail et des conventions collectives pour ceux d'entre eux qui bénéficient par ailleurs d'un contrat de travail. Les rémunérations des dirigeants ne sont composées que d'avantages court terme.*

En dépit de liens commerciaux avec certaines sociétés du Groupe CHC, aucune de celles-ci n'est intégrée dans le périmètre de consolidation du Groupe Vranken-Pommery Monopole, étant donné que ces entités relèvent de services autonomes distincts, réalisent des opérations à des conditions de marché et que le Groupe CHC établit des comptes consolidés.

Note 33. Evénements postérieurs au 31 décembre 2017.

Les opérations de fermeture de la filiale chinoise sont toujours en cours.

Note 34. Chiffres clés de la société mère (en K€)



Compte de résultat	12/2017	12/2016
Chiffre d'affaires	343 201	381 143
Résultat d'Exploitation	3 692	3 656
Résultat Courant	34 111	8 507
Résultat Net	36 367	12 346

Bilan	12/2017	12/2016
Capital social	134 056	134 056
Capitaux propres	298 486	269 226
Emprunts obligataires (y compris intérêts courus)	203 985	203 969
Dettes financières auprès des établissements de crédit	42 383	45 641
Actif immobilisé	352 779	316 643
Total Bilan	755 283	727 742